



AUTORITE NATIONALE FRANÇAISE

POCTEFA 2014-2020

Séminaire Barbastro, 15 mars 2018

POCTEFA 2007-2013

Convention du 24 août 2009, entre le Préfet Coordonnateur du Programme et le Président de la Région Aquitaine.

Missions:

- Dans le cadre du **contrôle de premier niveau** (VSF):
 - Vérifier le bon fonctionnement de sa mise en œuvre (contrôle qualité),
 - Apporter toutes les améliorations nécessaires visant à prévenir les irrégularités (rapport final consolidé par bénéficiaire),
 - Communiquer les irrégularités OLAF (> 10.000 € FEDER).
- Garantir la présence de l'Etat au sein du Groupe des Auditeurs,
- Animation du partenariat français du programme.

Le contrôle qualité de l'Autorité Nationale Française 2007-2013

- Elaboration et mise en place du rapport final consolidé, qui reprends l'ensemble des dépenses déclarées par chaque bénéficiaire depuis le début du projet (prestation de services, frais généraux, frais de personnel...),
- Vérification de l'ensemble des rapports finaux consolidés émis par le contrôleur de premier niveau (KPMG): 152 projets, 288 bénéficiaires
- Observations aux rapports de contrôle.

POCTEFA 2014-2020

En octobre 2015, la Région Nouvelle Aquitaine a été désignée Autorité Nationale pour la période de programmation 2014-2020.

Le Décret n° 2015-792 du 29 juin 2015 relatif à l'Autorité Nationale pour les Programmes de coopération territoriale européenne et le Programme de coopération transfrontalière en matière de politique de voisinage pour la période 2014-2020 définit les missions et les responsabilités attachées à l'Autorité Nationale.

Principales missions et responsabilités de l'Autorité Nationale 2014-2020

- Contrôle qualité du contrôle de premier niveau mis en place par l'Autorité de Gestion (contrôle par échantillonnage),
- Récupération des indus FEDER auprès des bénéficiaires situés sur le territoire français (inscrit dans la convention d'attribution FEDER),
- Rembourser à l'Autorité de Gestion les montants FEDER indûment versés aux bénéficiaires français,
- Participer à l'élaboration des documents de mise en œuvre du Programme (ex. Descriptif de Gestion et de Contrôle, rapport de contrôle...),
- Assurer la représentation de la France au sein du Groupe des Auditeurs,
- Animer le partenariat français du Programme.

Points de vigilance

- Règles d'éligibilité des dépenses à bien prendre en compte;
- Règles de marchés publics à bien respecter ; ordonnance de 2015 et décret de 2016 pour les bénéficiaires français. Attention aux nouveaux seuils !!!!
 - Dans le cas de marchés concernant les 2 côtés de la frontière : assurer une publicité adaptée dans les deux Etats;
 - En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner car les cas pratiques peuvent être complexes sur le transfrontalier;
- Si vous avez des conventions avec des organismes tiers, soyez attentif à bien respecter les règles du jeu en la matière (cf guide POCTEFA);
- Interrogez-vous bien si votre projet est générateur de recettes.

Développement du projet

Consolider les objectifs partagés du projet

- ✓ Vision des partenaires sur la manière de les atteindre
- ✓ S'assurer de la bonne compréhension et validation par chacun des partenaires

Bien structurer le contenu du projet

- Hiérarchiser les objectifs
 - ✓ global
 - ✓ intermédiaire/spécifique
 - ✓ opérationnel
- Préciser les résultats et les impacts (indicateurs)

Développement du projet

Bien organiser/consolider la gouvernance du projet :

- ✓ Kick off meeting : bien cibler les publics
- ✓ Un Chef de projet
- ✓ Un Comité Technique
- ✓ Un Comité de Pilotage (instance décisionnelle)
- ✓ Des réunions périodiques

Bien consolider le budget de chaque partenaire

- Préciser les postes de dépenses par action
 - ✓ Quels marchés et comment ? (cf lien avec les actions)
- Constituer des tableaux de bord pour le suivi

Développement du projet

- **Consolider/bien travailler vos indicateurs**

Réalisations
(biens et services
produits)

Résultats
(effets directs et
immédiats)

Impacts
(effets à plus long
terme)

- **Des objectifs réalistes et quantifiables !!!**
- **Exemple :**
 - **Réalisation** : 1 guide touristique transfrontalier
 - **Résultats** : Nombre d'exemplaires distribués aux publics cibles
 - **Impact** : % d'augmentation de la fréquentation sur les sites touristiques visités
- **Evaluez votre projet et capitalisez les résultats / bonnes pratiques**

En pratique pour le SUIVI GENERAL du PROJET :

- VALIDATION et IMPLICATION POLITIQUE
- MOBILISATION des PARTENAIRES LOCAUX
- Constitution d'une EQUIPE PROJET INTERNE avec désignation de :

- ✓ Référent communication
- ✓ Référent opérationnel
- ✓ Référent administratif et financier



- CONNAISSANCE des REGLES spécifiques imposées par le programme

- REPORTING RIGoureux :

- Déclarations de dépenses régulières
- ARCHIVAGE des pièces utiles à la preuve d'avancée du projet
- Mise en place d'une comptabilité analytique et recrutement d'un contrôleur externe



- ACCOMPAGNEMENT et COLLABORATION accrue avec les PARTENAIRES

- Attention particulière aux OBLIGATIONS de COMMUNICATION (newsletters, photos, conférences et communiqués de presse)



Ce qu'on attend des projets in fine

- ✓ Caractère **innovant** et **capitalisation**
- ✓ Implication des acteurs clés
- ✓ Visibilité des résultats obtenus
- ✓ Pérennité des actions
- ✓ Transférabilité
- ✓ Une valeur ajoutée à coopérer

Merci pour votre attention
Gracias por su atención

Région Nouvelle-Aquitaine
Pôle Europe et International
Direction de la coopération, Unité CTE

Ludovic Lareynie, Responsable d'Unité
ludovic.lareynie@nouvelle-aquitaine.fr

Javier Olite, chargé de mission
javier.olite@nouvelle-aquitaine.fr